

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

le 17 mars 2011

Information sur la distribution de comprimés d'iode

Le Pr Didier HOUSSIN, Directeur général de la santé (DGS), pour répondre aux diverses sollicitations concernant la prévention de la radioactivité en France, informe la population des mesures mises en œuvre sur notre territoire :

« La distribution de comprimés d'iode en France ne se pose pas dans les circonstances actuelles. En dehors d'une exposition à des rejets d'iodes radioactifs, l'ingestion d'iode est inutile, voire déconseillée. Or à ce stade, les gaz et particules radioactives rejetées par la centrale japonaise n'ont pas atteint l'Europe.

La France s'est dotée d'un dispositif de prévention pour faire face à un éventuel rejet d'iode radioactif pouvant concerner la population française. Des comprimés d'iode ont été distribués à la population dans un périmètre de 10 km autour des sites nucléaires français, dans le cadre des plans de protection et d'intervention arrêtés par les préfets. Une campagne de distribution a été menée fin 2009 dans ces zones où les particuliers pouvaient retirer leur(s) comprimé(s) dans les pharmacies d'officine sur présentation d'un bon fourni par les autorités.

D'autre part, l'Etat a constitué des stocks de comprimés d'iode pour être en mesure, le cas échéant, de protéger la population vivant en dehors des périmètres définis autour des installations nucléaires. Ces stocks sont en cours de renouvellement. À cet effet, l'Etat a passé commande à la Pharmacie Centrale des Armées (PCA) en 2009 de 110 millions de comprimés permettant de couvrir l'ensemble de la population française en fonction des différentes posologies. La moitié de cette production de comprimés a, d'ores et déjà, été livrée à l'Etablissement de Préparation et de Réponse aux Urgences Sanitaires (EPRUS) qui les a positionnés au niveau de ses plateformes de stockage situées dans chaque zone de défense et de sécurité. La totalité de la production sera livrée par la PCA à la fin de l'année. L'EPRUS est en mesure, à partir de ses plateformes, de mettre ces stocks à disposition des préfets qui ont organisé des plans de distribution à la population. »

Concernant la prévention mise en place autour de la centrale nucléaire de Civaux (86), un exercice grandeur nature, réalisé en juin 2010 et conduit par le Préfet de région, a permis de vérifier le bon fonctionnement, voire d'adapter les procédures de prévention en vigueur.

Pour toute information complémentaire sur la distribution des comprimés d'iode, vous pouvez consulter le site www.distribution-iode.com

Pour toute information sur le contrôle du nucléaire en France, nous vous invitons à consulter le site de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) www.asn.fr